

# Congés payés en accident du travail

# Par gilles6362, le 10/12/2010 à 16:20

### Bonjour!

voila je suis en accident de travail depuis fin janvier 2010 et le suis toujours , question 1) il me restait des cp 2009 sont ils perdus ??

2) ai je droit à mes 2 jours et demi de cp tous les mois pour l'année 2010 ??

d'avance merci de vos réponses cordialement, gilles.

#### Par P.M., le 10/12/2010 à 16:49

#### Bonjour,

Puisque c'est un arrêt pour accident de travail, vos congés payés antérieurs ne sont pas perdus et vous continuez à en acquérir...

## Par gilles6362, le 10/12/2010 à 20:00

merci de votre réponse tres rapide . cordialement ! qilles